

02604X-1007
1008

Département :
AUBE

Commune :
LA SAÛLSOTTE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant DE L'AUBE

Section : ZO
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000
Date d'édition : 19/01/2010
(fuseau horaire de Paris)

ALIMENTATION EN EAU
DE NOGENT SUR SEINE

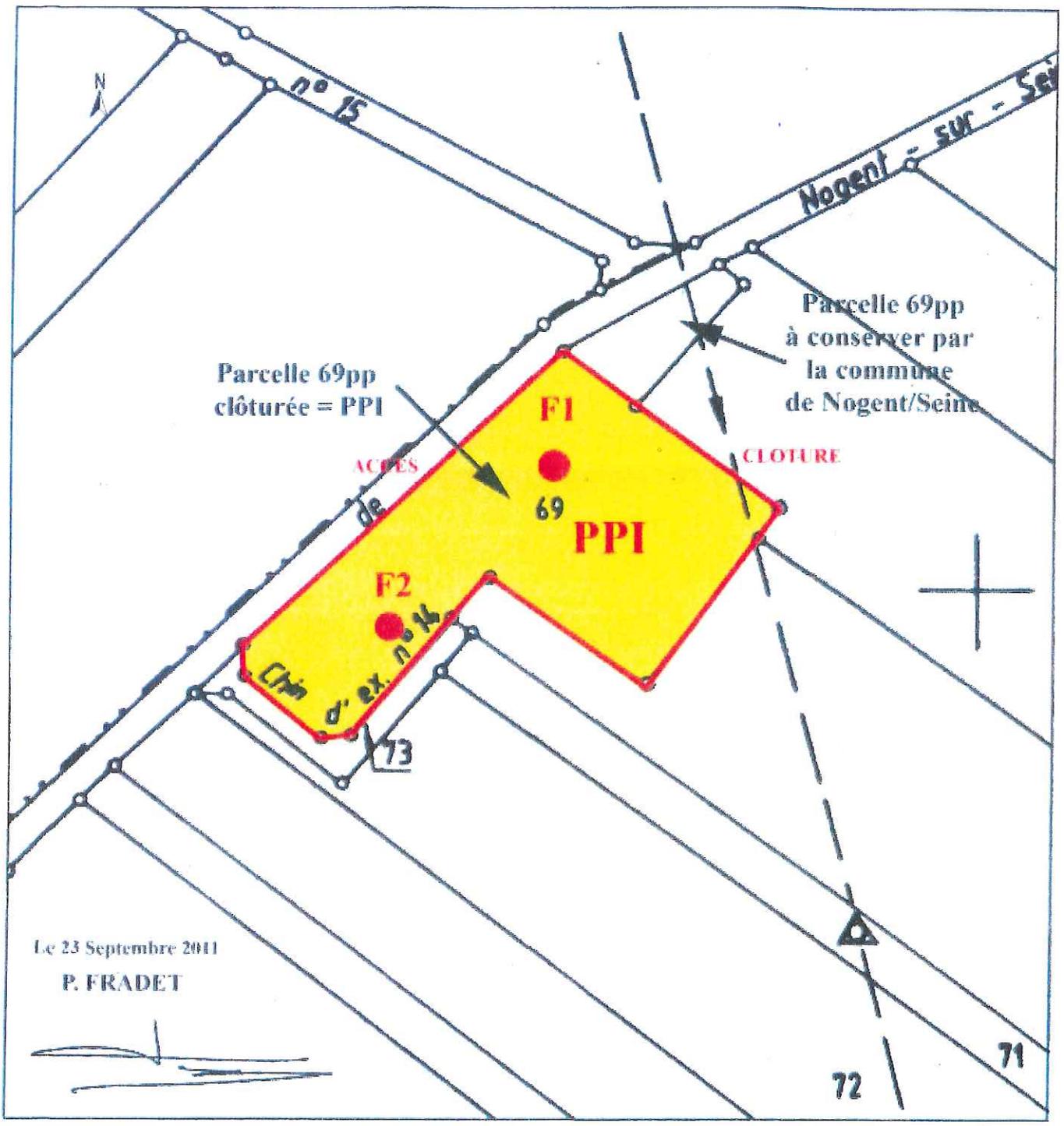
CAPTAGE LES ESSARTS

DETERMINATION DU PPI

Cet extrait de plan vous est délivré par

cadastre.gouv.fr

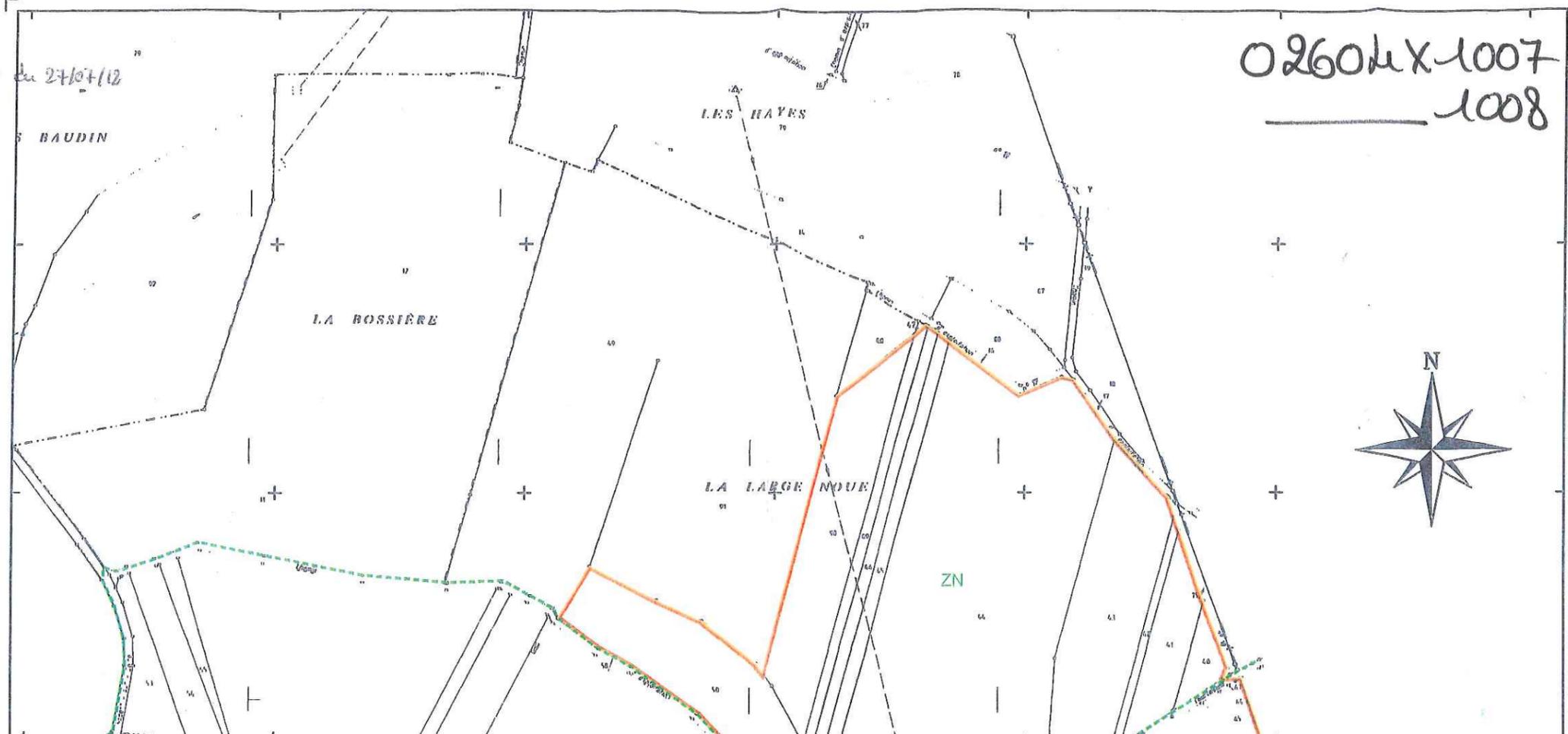
©2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique



Le 23 Septembre 2011
P. FRADET

Annexé à l'arrêté
 préfectoral N° 2012 203-0005 du 27/07/12
 le Préfet,
 Par le Préfet,
 le Secrétaire Général
 C. HENVIN

02604x1007
 1008



DEPARTEMENT DE L'AUBE

COMMUNE DE LA SAULSOTTE

Sections : ZO et ZN
 Lieudits : La Large Nouë-Les Essarts-Les Grands Essarts

PLAN PARCELLAIRE

*Périmètres de protection des captages des essarts,
 alimentant en eau potable de la
 Ville de NOGENT SUR SEINE*

Dossier : 10-199			
Reperes	X	Y	Z

FP Géomètres Experts
 S.C.P. F. PHILIPPON - F. PRIVÉ - A. PIECHOWSKI
 42 bis Rue de la Paix - 10000 TROYES
 Tel : 03.25.73.47.25
 Fax : 03.25.73.47.84
 contact@fp-geometre-expert.fr
 www.fp-geometre-expert.fr

Date	Intervenant	Intervention	Appareils
20-04-19	HOM	Plan Parcellaire	
08-02-2012	HOM	Modification de l'aplatis de la parcelle concernée par le PPI	

Ce document est la propriété de la SCP PHILIPPON - PRIVÉ - PIECHOWSKI. Il ne peut être utilisé ou reproduit sans autorisation.

- Périmètre de Protection Immédiate
- Parcelle concernée par le Périmètre de Protection Immédiate
- Périmètre de Protection Rapprochée
- Limite de section